

Meilleur choix des matières à TD en L2 pour devenir avocat ?

Par **sanremo34**, le **25/09/2005 à 08:56**

Bonjour !

Je pense que le sujet de mon post explicite bien mon problème et je souhaiterais votre avis. J'ai recherché en vain la réponse dans les différents posts car aucun n'a pu me renseigner totalement. Aussi je me décide à créer celui ci et merci d'avance à ceux qui voudront bien me renseigner et me donner leur avis motivé 

En fait mon choix délicat concerne les matières à td entre civil, pénal et administratif. On m'a dit qu'il serait plus judicieux de prendre administratif et civil alors que j'aurais naturellement plutôt pris civil et pénal.

Donc dans l'optique du CRFPA faut il choisir en TD : civil - pénal ou civil - adm ??  

Par **Olivier**, le **25/09/2005 à 12:39**

je perndrais civil et adm personnellement parce que le droit administratif c'est pas facile donc les TD aident bien... Et puis pénal c'est pas dur et d'ici que tu passes le concours tu auras l'occasion de faire pas mal de pénal encore !

Par **fabcubitus1**, le **25/09/2005 à 13:22**

Et aussi parce que même les avocats en droit privés peuvent se retrouver à traiter des affaires administratives.

Par **sanremo34**, le **25/09/2005 à 20:26**

merci à vous 2 pour vos réponses et vous me confortez donc dans mon choix définitif de prendre administratif + civil.

Aussi pas de regrets !!

Mais si d'autres ont des avis, ils seront les bienvenus..  

Par **jozef**, le **03/10/2005 à 15:13**

en fait dans l optique du concours il faut evidemment prendre droit civil (le droit des obligations est obligatoire au concours du crfpa) Par contre le pénal ou le droit administratif sont des options donc tu peux indifferemment prendre l un ou l autre par contre c est ta seule occasion de faire du droit pénal général en TD (en tous cas à Toulouse).
bonne chance